

Action DLA 2009

Territoire du Pays TOLOSAN



Sommaire

Rappel des objectifs du DLA

Les ateliers collectifs prévus dans la convention de partenariat

Autres ateliers collectifs

Les ingénieries individuelles

Rappel des objectifs du DLA

Les Dispositifs Locaux d'Accompagnement créés par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité et la Caisse des Dépôts et Consignations en 2004, ont pour objectif d'accompagner les structures de l'économie sociale et solidaire, en particulier les associations, dans le développement ou la structuration de leurs activités, la valorisation de leurs services, la mobilisation de nouveaux partenaires ou encore la pérennisation de leurs emplois.

Ces dispositifs sont déclinés sur l'ensemble des départements. L'association A2P porte le DLA de la Haute-Garonne hors agglomération toulousaine et a pour mission :

- d'accueillir les structures qui en font la demande,
- d'élaborer un diagnostic synthétique et un plan d'accompagnement,
- de mettre en œuvre l'accompagnement répondant aux besoins identifiés et confié à des professionnels externes (prestataires),
- d'assurer le suivi de la structure tout au long de l'accompagnement et à l'issue de celui-ci,
- de mobiliser les ressources techniques et financières jugées pertinentes pour faire évoluer le projet vers la pérennisation du service développé et la consolidation des emplois créés,
- de s'inscrire dans des dynamiques territoriales.

A ce titre, A2P est dotée d'une ligne de crédits d'ingénierie permettant de financer des accompagnements pour les associations éligibles au programme. Ces accompagnements sont financés par la DDTEFP 31, la CDC et le FSE.

Ce dispositif donne donc la possibilité aux associations de bénéficier d'appuis techniques individuels gratuits en comptabilité, gestion, réglementation, communication, stratégie de développement ou encore en recherche de financements...

Parallèlement à ces appuis individuels, des ateliers collectifs sont proposés afin de répondre à des besoins communs des structures d'un même secteur ou d'un même territoire.

Les ateliers collectifs

Le partenariat DLA – Pays Tolosan, encadré par la convention 01062009, se traduit par la mise en œuvre d'ateliers collectifs, sur les thématiques suivantes :

- ⦿ La responsabilité fiscale et sociale des associations employeurs
- ⦿ Savoir valoriser son projet associatif auprès des collectivités territoriales et renforcer son partenariat
- ⦿ La comptabilité des associations : initiation et mise en place d'outils
- ⦿ Appui à la définition et la mise en œuvre d'actions de communication



ATELIERS COLLECTIFS

PAYS TOLOSAN








Ateliers organisés dans le cadre du :

DLA 31 Hors Agglomération

COUPON REPONSE

Nom de la structure :

Adresse :

Tél. :

@mail :

	Atelier Gestion financière	Atelier Partenariats	Atelier Communication
Noms et fonctions des participants			

Nous vous rappelons que ces ateliers sont gratuits.

Les coupons réponses sont à retourner à A2P, avant le 11 septembre, par :

- courrier : Maison des sports – Rue buissonnière – BP 81908 – 31319 LABEGE Cedex
- mail : associationa2p@aol.com

La responsabilité sociale et fiscale des dirigeants élus associatifs

Date : 15/06/2009 et 22/06/2009

Durée : 2 jours

Lieu : VERFEIL

Pré-requis : association ayant au moins un an d'existence et un salarié

Participants : 4 associations des secteurs sportifs, insertion / emploi, environnement et loisirs.

Objectifs :

- Les risques juridiques (tant en matière contractuelle que délictuelle) liés à l'embauche de salariés par une entité associative.
- La responsabilité des administrateurs et présidents d'association face aux risques ci-dessus.
- Déterminer le cadre fiscal des associations en repérant les critères discriminants de la fiscalisation des entités associatives fiscalement lucratives.
- Maîtriser le cadre fiscal des entités fiscalement non lucrative : la fiscalité des salaires, la fiscalité liée au local et la fiscalité liée à certains gains et profits.

- L'association considérée comme une entité fiscalement lucrative : la TVA, l'impôt sur les bénéfices, la taxe professionnelle et la taxe d'apprentissage.

Programme :

1^{ère} séance	Les risques sociaux
Durée	1 jour
Contenu	<p>1- Introduction - notions sur le droit pénal du travail : Distinction entre responsabilité contractuelle et délictuelle Rappel sur les infractions Caractéristiques du contrat de travail Qui est responsable : l'association ou les dirigeants ?</p> <p>2- Les formalités à respecter : Lors de l'embauche des salariés / en cours de contrat / lors de la rupture du contrat Rappel sur les obligations des salariés</p> <p>3- Le salaire : Formalisme à respecter Les particularités (saisie arrêt, conséquences des erreurs, gestion de absences...)</p> <p>4- Les cotisations sociales : problèmes liés au recouvrement de celles-ci</p> <p>5- La médecine du travail</p>

Les obligations de l'employeur
La prévention des risques

2^{ème} séance	Les risques fiscaux
Durée	1 jour – lundi 22 juin de 9:30 à 12:30 et de 13:30 à 16:30
Contenu	<p>1- Le cadre fiscal des associations : La non-lucrativité des associations : les conditions à respecter, les risques financiers et juridiques, les précautions à prendre Les activités lucratives accessoires Les exonérations ponctuelles</p> <p>2- Les impôts des associations non-lucratives : Les obligations fiscales « ordinaires et normales » des associations : la fiscalité sur les salaires, la fiscalité locale (taxe d'habitation), la fiscalité sur les excédents Les obligations déclaratives</p> <p>3- Les impôts des associations lucratives : Les obligations déclaratives La TVA, l'impôt sur les bénéfices, les autres impôts La sectorisation et la filialisation</p>

Savoir valoriser son projet associatif auprès des collectivités territoriales et renforcer son partenariat

Date : 16/10/2009

Durée : 1 jour

Lieu : BOULOC

Pré-requis : atelier s'adressant aux associations qui rencontrent des difficultés pour mobiliser et convaincre les partenaires du bien-fondé de leur projet, de sa légitimité et ce, quel que soit le secteur d'activité.

Comment obtenir des appuis ? Vaincre des résistances ?
Prouver l'utilité sociale du projet ? Que dire, que faire pour élaborer un projet en fonction des besoins du territoire ?

Participants : 5 associations y ont participé : un foyer rural, deux associations culturelles (musique et théâtre), une structure de services à la personne et associations œuvrant dans la prévention de la violence conjugale.

Objectifs : fournir aux associations une démarche pour réussir et renforcer leur partenariat local.

Programme :

Matin	
Préalable	<ul style="list-style-type: none">- Tour de table / présentation des associations et de leurs attentes- Présentation de la démarche
Etape 1 : Mieux se positionner sur son territoire	<ul style="list-style-type: none">- les différents niveaux de collectivités territoriales et leurs compétences : Mairie, Communauté de communes, Pays...- évolution et organisation des territoires- emboîtement des projets liés aux différentes politiques publiques- les différents types de partenariat tissu associatif / institutions / partenaires privés
Etape 2 : Clarifier et valoriser ses actions	<p>La notion d'utilité sociale ou comment identifier les valeurs de son association, la nature des services rendus et donc, la plus-value apportée sur le territoire.</p> <p><i>Présentation d'un exemple : cas d'une association sportive</i></p> <p>Atelier : travail en sous-groupe sur l'utilité sociale de chaque association. Restitution des travaux à l'ensemble du groupe.</p>

Après-midi

Etape 3 : Marche à suivre pour constituer au mieux sa demande de subvention	<ul style="list-style-type: none">- les préalables à la rédaction du dossier- quelles sont les questions auxquelles je dois répondre dans un dossier de subvention ?- quels sont les éléments à mettre dans un bilan d'activités pour argumenter et convaincre les élus et les institutionnels ? <p>Atelier : travail en sous-groupe pour élaborer le contenu détaillé d'un bilan d'activité ou d'un dossier de présentation d'un nouveau projet.</p> <p>Restitution des travaux à l'ensemble du groupe.</p>
Conclusions de la journée	Evaluation et préconisations.

La comptabilité des associations : initiation et mise en place d'outils

Date : 10/11/2009 et 17/11/2009

Durée : 2 jours

Lieu : MONTBERON

Pré-requis : atelier s'adressant aux associations qui souhaitent mieux tenir leur comptabilité et qui n'ont pas ou peu d'outils de gestion comptable

Participants : 6 associations des secteurs culturels, sportifs, du service à la personne et de la petite enfance.

Objectifs :

Initiation aux règles comptables :

- Connaître les obligations comptables
- Voir les différentes façons de tenir ses comptes
- Présenter les documents de restitution des comptes : compte de résultat et bilan
- Créer son plan comptable
- Comprendre le sens du compte de résultat et du bilan
- Anticiper l'évolution du résultat et de la trésorerie

Mise en place d'outils simples sur tableurs :

- de suivi de la trésorerie
- de préparation du compte de résultat et du bilan
- de prévisionnel

Programme :

1^{ère} séance	
Durée	1 jour

Contenu	- présentation des règles de tenue de la comptabilité - présentation d'outils tableurs de suivi de trésorerie et de synthèse des comptes - mise en œuvre de l'outil avec définition du plan comptable adapté à chaque participant
Travail à faire entre les 2 séances	Réaliser les saisies comptables sur l'outil présenté

2^{ème} séance	
Durée	1 jour
Contenu	- résolution des problèmes rencontrés lors des saisies - établissement du compte de résultat et du bilan (le cas échéant) - présentation d'un plan de trésorerie et d'un prévisionnel de compte de résultat
Suites éventuelles	Rendez-vous individuels d'évaluation et de préconisations.

Cet atelier prévoit, au cas par cas, une séance en individuel pour valider la mise en place des outils comptables au sein de chaque structures.

Appui à la définition et la mise en oeuvre d'actions de communication

Date : mercredi 25 novembre

Durée : 1 jour

Lieu : CADOURS

Pré-requis : bien connaître les missions de l'association et avoir une maîtrise suffisamment grande des enjeux, de l'histoire de l'association et de son développement

Participants : un foyer rural, une crèche, un cinéma associatif, deux associations culturelles (théâtre et chant) et une association de services à la personne.

Objectifs :

- Savoir construire un plan de communication interne et externe (définition des objectifs, des cibles, des messages, des bonnes techniques de communication)
- Faire l'apprentissage des grandes règles de communication (du fond à la forme)
- Acquérir les techniques et les savoir-faire pour renforcer l'impact de sa communication : choix des messages, des bonnes techniques de communication
- Acquérir une plus grande maîtrise dans le pilotage de sa communication

- Piloter, savoir déléguer et évaluer la réalisation d'une action ou d'un support de communication réalisé par un tiers
- Démarrer la mise en oeuvre de sa propre action ou de son propre support de communication

Programme :

Matin	
Préalable	<ul style="list-style-type: none">- Présentation de chaque association, de ses objectifs et de sa problématique de communication et/ou de son projet de communication à venir- Présentation du contenu de l'intervention
Apports théoriques sur la mise en oeuvre d'une stratégie de communication	<ul style="list-style-type: none">- quelles relations entre la stratégie de développement, le marketing et la stratégie de communication ?- comment créer et développer sa notoriété ?- comment élaborer une stratégie de communication ? quels outils, quels messages, quels moyens, quels vecteurs de communication ?- quelle adéquation entre cibles, supports de communication et message ?- comment passer de la stratégie à la mise en oeuvre des supports ou des actions ?- comment optimiser ses supports de communication ?

- comment réussir une communication à impact ? quelles règles, quels mécanismes, quels messages ?
- quelles règles d'or pour réussir sa communication graphique (règle de composition, charte graphique, symboliques des formes et couleurs) ?
- comment utiliser, piloter et évaluer un prestataire de communication (imprimeur, graphiste) ?
- quels budgets ?

Atelier créatif et collectif

- Analyse collective des différents projets
- Proposition d'amélioration individuelle pour chaque participant afin que chaque association puisse partir avec un plan d'actions de progrès opérationnelles à mettre en œuvre à très court terme et ce, de manière autonome.

Au total, 17 associations du territoire ont participé aux ateliers, 9 d'entre elles emploient 40 salariés.

Associations du Pays Tolosan ayant participé aux ateliers collectifs DLA hors convention

D'autres ateliers organisés par le DLA 31 HA ont mobilisé des associations du Pays Tolosan.

- ⊙ **L'accès à la formation professionnelle continue pour les salariés** - 18 et 25 mars 2009 - 2 jours

Objectifs :

- Connaître la législation et les différents dispositifs permettant l'accès à la formation professionnelle des salariés
- Acquérir les compétences nécessaires pour répondre aux demandes individuelles de départ en formation
- Savoir gérer les financements de la formation professionnelle continue
- Savoir combiner les différents dispositifs de formation professionnelle

Participants : 4 associations du territoire (une MJC, une association culturelle et 2 associations d'aide à domicile).

- ⊙ **Anticiper, prévoir, s'entourer pour une bonne gestion financière de son association** - 20 et 22 avril 2009 - 2 jours

Objectifs :

- Avoir une lecture de la situation financière de sa structure
- Définir les problématiques financières rencontrées
- Rechercher les solutions adaptées (outils de gestion interne, mobilisation des partenaires...)
- Mettre en place les outils nécessaires à la mise en œuvre de ces solutions

Participants : une association d'aide à domicile qui porte actuellement un projet de création d'un accueil de jour pour personnes âgées. Cet atelier a permis à l'association de mettre en lumière la fragilité de sa structure financière. Ainsi, une demande de « fond d'amorçage » a été faite auprès de Midi-Pyrénées Actives. 5000 € ont été octroyés pour renforcer les fonds propres.

● **Mobiliser Mécènes et Sponsors** - 18 mai 2009 – 1 jour

Objectifs :

- Comprendre la démarche de recherche de partenaires
- Acquérir des compétences dans la réalisation d'un dossier de partenariat et d'un dossier de presse
- Cibler et démarcher les partenaires

Participants : un foyer rural et une ferme pédagogique.

● Un atelier ayant pour thématique **la valorisation du projet associatif** a été organisé en direction des associations villemuriennes - 6 Juin 2009 – 1 journée

Objectifs :

- Mieux positionner son projet sur son territoire
- Connaître les différents acteurs territoriaux et leurs compétences
- Identifier les valeurs de l'association et la plus value sur le territoire
- Elaborer son dossier de demande de subvention

Participants : 6 associations des secteurs suivants : loisirs, culture, et insertion / emploi

Les associations présentes ont pu travailler sur les outils mis en place en interne et en améliorer le contenu. Certaines d'entre elles ont des difficultés pour se positionner comme véritable acteur local. D'autres doivent impérativement retravailler leur projet associatif.

● **Atelier Fédération des Foyers Ruraux 31**

Le DLA 31 hors agglomération toulousaine a mis en place une série d'ateliers collectifs en direction des foyers ruraux de Haute Garonne. 2 foyers ruraux du territoire ont participé aux sessions "gestion financière" et "communication".

Au total, 26 associations du pays Tolosan ont suivi et participé aux ateliers collectifs DLA.

Les ingénieries individuelles

Commune	Secteur d'activité	Thème de l'ingénierie	Nbre ½ j.
Montberon	Culture	Construction du plan de communication Mise en place de supports de communication	3
		Recherche de mécènes et sponsors	3
Grenade	Education populaire	Création d'outils de comptabilité analytique Ingénierie de financement	4
Fronton	Tourisme	Analyse des besoins en communication Création des supports de communication	4
Villematier	Personnes handicapées	Etude de faisabilité d'un projet d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes	2
Fronton Bouloc	IAE	Dossier de re-conventionnement IAE	1
Grenade	IAE	Dossier de re-conventionnement IAE	1
Vacquiers	Sport	Consolidation du groupement d'employeurs	2
Fronton	Sport	Consolidation du groupement d'employeurs	2

Cadours	Personnes âgées	Amélioration de l'organisation interne, de la gestion des ressources humaines	3
Saint Jory	Personnes âgées	Montage du dossier d'autorisation Conseil Général	5
		Validation des outils comptable et de gestion	1
Villemur	Emploi	Entretien pour le pré-diagnostic programmé	/
Verfeil	Crèche	Mise en place de la convention collective 83	2
Lapeyrouse Fossat	SAP	Validation des contrats produits	1
		Elaboration du plan de communication	3
Cadours	Crèche	Application de la convention collective – validation des contrats de travail	1
Layrac sur Tarn	Crèche	Projet territorial sur le secteur petite enfance / enfance	6
Bouloc	Crèche	Mise en place de la convention collective 83	2
Pechbonnieu	Education populaire	Application des obligations en matière de convention collective	3
Grenade	Culture	Mise en place de la convention collective de l'animation	5

Grenade	IAE	Dossier de re-conventionnement IAE	1
Villemur	IAE	Dossier de re-conventionnement IAE	1
Mirepoix sur Tarn	CLAE / CLSH	Projet territorial sur le secteur petite enfance / enfance	6
Villemur	Crèche	Projet territorial sur le secteur petite enfance / enfance	6
Grenade	Crèche	Accompagnement dans le transfert de la fonction gestionnaire (reprise en régie CC)	2
Merville	Crèche	Accompagnement dans le transfert de la fonction gestionnaire (reprise en régie CC)	2
Bretx	Crèche	Accompagnement dans le transfert de la fonction gestionnaire (reprise en régie CC)	2
Villemur	Accueil jeunes	Projet territorial sur le secteur petite enfance / enfance	6
Grenade	IAE	Dossier de re-conventionnement IAE	1

IAE : Insertion par l'Activité Economique

SAP : Services A la Personne